



QUESTIONNAIRE D'INSCRIPTION  
« ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION TELEPILOTE DE DRONES »

A compléter par chaque stagiaire.

**Identité**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Profession :

Date souhaitée pour la formation ou date déjà définie :

**Si entreprise :**

Dénomination sociale :

Nom commercial :

Statut :

SIREN/SIRET :

Code APE :

**Questionnaire :**

1/ Décrivez brièvement votre parcours professionnel – Dans quelle entreprise travaillez-vous et à quel poste ?

2/ Avez-vous des notions de pilotage de drones (aéronef sans personne à bord) ?

3/ Avez-vous obtenu votre théorique drone auprès de la DGAC ?

4/ Dans quel contexte professionnel souhaitez-vous vous inscrire à cette formation ?

5/ Quels sont vos buts et finalités en suivant cette formation professionnelle ?

6/ Vous êtes-vous inscrit à cette formation de votre propre initiative, ou à l'initiative de votre hiérarchie ?

SASU FLYDRONE CONCEPT au capital de 3000 € - SIRET 82378105900014 / NAF 8553Z  
800 avenue du Château de Jouques – 13420 Gemenos / tel : 04.42.62.12.70 / 06.08.33.18.04  
[contact@flydroneconcept.fr](mailto:contact@flydroneconcept.fr)

Version 1.3.2022 MARS 2022

7/ Comment avez-vous connu cette formation ?

8/ Quelle est l'activité principale de votre entreprise ou de votre future entreprise ?

9/ Quels sont les points particuliers que vous souhaiteriez aborder lors de votre formation ?

10/ Possédez-vous déjà un équipement drone ? Si oui, quel usage en faites-vous aujourd'hui ?

11/ Êtes-vous en situation de Handicap ?

Si oui, quels sont les adaptations pour la réalisation de la formation à envisager ?

12/ Avez-vous un régime alimentaire particulier ?

Merci de nous faire parvenir par retour mail au plus tard une semaine avant le début de la formation.

SASU FLYDRONE CONCEPT au capital de 3000 € - SIRET 82378105900014 / NAF 8553Z  
800 avenue du Château de Jouques – 13420 Gemenos / tel : 04.42.62.12.70 / 06.08.33.18.04  
[contact@flydroneconcept.fr](mailto:contact@flydroneconcept.fr)

Version1.3.2022 MARS 2022